

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Pour assurer des échanges nombreux et diversifiés, les 13^{èmes} rencontres scientifiques de l'ARDIST comporteront plusieurs modalités de travail :

- des sessions de **communications** sur des recherches en cours ou récemment terminées. Le temps dédié à chaque communication sera de 30 minutes : entre 15 et 20 minutes de présentation suivies de 10 à 15 minutes de discussion ;
- des **symposiums regroupant trois communications** de chercheurs ou chercheuses d'au moins deux unités de recherche différentes travaillant sur les mêmes problématiques et d'un ou d'une discutant(e). Chaque symposium aura une durée de 2h, les durées des différentes interventions étant réparties par le ou la responsable du symposium tout en laissant a minima une vingtaine de minutes pour des échanges avec la salle ; des symposiums plus longs peuvent également être proposés ;
- des **conférences invitées** susceptibles d'apporter des contributions à la didactique des sciences et des technologies, en lien avec l'actualité de la recherche ;
- une **table ronde** portant sur l'interdisciplinarité dans les recherches en didactique des sciences et des technologies (croisements entre la didactique des sciences et des technologies et d'autres didactiques ou d'autres disciplines de recherche).

À la suite des rencontres il sera possible de soumettre un texte long en vue de l'édition de l'ouvrage « Après les 13e Rencontres » édité par l'association.

APPEL À COMMUNICATIONS

La langue officielle des rencontres est le français. Des communications en anglais pourront être acceptées. Les propositions de communication et de symposium devront relever de la recherche en didactique des sciences et/ou des technologies ou de problématiques de champs connexes s'y rattachant.

- **Les propositions de communications isolées** sont limitées à 12 000 signes (espaces compris) **hors bibliographie**. Les noms des auteurs et autrices, leur rattachement institutionnel, un résumé limité à 1000 signes ainsi que cinq mots clés au maximum seront demandés lors de la procédure de dépôt mais ne figureront pas sur la proposition elle-même (ils ne sont donc pas comptabilisés dans les 12 000 signes).
- **Les propositions de communications au sein d'un symposium** respecteront les mêmes règles. Seul l'intitulé du symposium de rattachement sera indiqué en plus.
- **Les propositions de symposium** préciseront l'intitulé des communications qui le constituent, le nom du ou de la discutant(e) et la problématique traitée, limitée à 3000 signes espaces compris, **hors bibliographie**. Le nom du ou de la responsable, son rattachement institutionnel, un résumé limité à 1000 signes et cinq mots clés au maximum seront demandés lors de la procédure de dépôt, mais ne figureront pas sur la proposition elle-même.

Les feuilles de style accessibles via les liens ci-dessous devront impérativement être utilisées. Les dépôts se font directement sur ce site via l'entrée "Soumettre une communication" située dans le menu de gauche. **Les fichiers correspondants auront pour dénomination le titre court de la communication ou du symposium sans indication du nom des auteurs.**

- [Feuille de style pour une proposition de communication isolée](#)

- [Feuille de style pour une proposition de communication au sein d'un symposium](#)
- [Feuille de style une proposition de symposium](#)

Chaque proposition sera expertisée de façon anonyme par deux membres du comité scientifique, lequel décidera ensuite de leur acceptation ou non et pourra demander à cette fin des modifications. L'un des membres du conseil scientifique suivra le processus de révision pour parvenir à la version définitive.

NB : À titre exceptionnel (impossibilité d'obtenir un VISA, de financer le déplacement...), les communications pourront être assurées à distance pour les chercheurs et chercheuses résidant hors de France métropolitaine, sous réserve de l'inscription aux rencontres et de l'acquittement des droits afférents. Cette possibilité ne concerne que la participation à la session dans laquelle la communication sera programmée, ou au symposium dans lequel s'inscrit la communication, à l'exclusion du reste des rencontres.

CALENDRIER

- Dépôt des propositions à partir du : 15 septembre 2023
- Date limite de dépôt des propositions : 20 novembre 2023
- Notification aux auteurs : 15 février 2024
- Réception des textes définitifs : 15 avril 2024